

## QUI SOMMES-NOUS ?

Date de création : 27/08/2020

Date de première publication : 15/09/2020

Date de version publiée : 15/09/2020

Hexopée est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs.

La mission d'Hexopée est de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Economie Sociale et Solidaire gérant des activités notamment éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement.

Plus de 12 000 structures sont aujourd'hui adhérentes, et parmi elles, des associations, des fondations, des clubs, des fédérations ou encore des comités d'entreprise.

Ces structures se structurent autour d'un ensemble de principes, qui les caractérisent, les distinguent et les unissent :

- Ce sont des entreprises de personnes et non de capitaux ;
- Elles défendent la primauté de leur objet social sur le capital en privilégiant le service rendu à la personne ou à la collectivité ;
- Elles placent l'adhérent, l'utilisateur, le pratiquant au cœur de l'action ;
- Leurs ressources sont exclusivement affectées à la réalisation de leur projet, car elles n'ont pas de capitaux à rémunérer
- Elles assurent un partage équitable du pouvoir dans la gouvernance notamment grâce à un mode électif de leurs dirigeants basé sur le principe « une personne, une voix ».

Hexopée a pour mission d'accompagner ses adhérents par des conseils personnalisés, adaptés à la situation de nos structures afin de permettre à leurs dirigeants d'assurer leur fonction employeur en direction du personnel de l'entreprise et auprès des organismes de contrôle et de tutelle.

Concrètement Hexopée, pour vous :

- Représente les employeurs pour négocier les accords collectifs au sein des conventions collectives de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, des foyers et services de jeunes travailleurs avec les syndicats de salariés.
- Participe en tant que partenaire social à la gestion des organismes paritaires, à l'ensemble des instances de concertation et aux différentes consultations électorales professionnelles : prévoyance, retraite, OPCA (organisme collecteur de la formation professionnelle : Uniformation), prud'hommes ...
- Porte auprès des pouvoirs publics les positions, les besoins et les préoccupations de ses adhérents en matière d'emploi, de formation, de développement du dialogue social, d'évolution de la législation du travail.

Le Conseil d'Administration est composé de 2 collèges :

Collège 1 :

- CEMEA,
- Confédération des MJC,
- Eclaireuses Eclaireurs de France,
- Fédération des Francas,
- Fédération Léo Lagrange,
- Fédération des PEP,
- La Ligue de l'enseignement,
- UFCV,
- UNHAJ,
- UFOLEP.

Collège 2 :

- ACCUEIL LOISIRS JEUNESSE
- ADELIS
- ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU DOUBS
- ASSOCIATION MULTISPORTS SAINT PERE SUR LOIRE
- CEMEA Martinique
- CENTRE SOCIOCULTUREL ET SPORTIF AMICALE LAÏQUE SAINT-YREIX SUR CHARENTE
- COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL DE SEINE-SAINT-DENIS
- CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE (CMF)
- ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS ÎLE-DE-FRANCE
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCOLES DE CIRQUE
- FÉDÉRATION NATIONALE DES CMR
- FOYER TOLBIAC
- FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
- FRMJC ÎLE-DE-FRANCE
- LÉO LAGRANGE OUEST
- LES AMIS DU MOULIN NEUF
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 94
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
- UNION RÉGIONALE FRANCAS OCCITANIE
- VVF VILLAGES

## LES SERVICES D'HEXOPÉE

- Un conseil juridique quotidien assuré par une équipe de juristes spécialisés en droit du travail qui répondent à vos questions, se déplacent pour des audits et assurent des suivis juridiques personnalisés ;
- Des informations permanentes actualisées sur la réglementation sociale, les conventions collectives, la paie, les charges sociales et fiscales, les lois et décrets, les obligations RH, la gestion des absences, les représentants du personnel et/ou la négociation d'entreprise, le choix du contrat de travail et les classifications ;
- Des ressources adaptées : édition de fiches pratiques mensuelles (actualité pratique sociale), des Foires aux questions, webinaires;
- Formation des employeurs et dirigeants bénévoles grâce à un lien privilégié avec l'ADOES ;
- Réunions d'information juridiques décentralisées sur toute la France pour les adhérents de 4 conventions collectives que couvre Hexopée ;
- Le Club RH pour les entreprises de plus de 50 ETP;
- Des évènements pour échanger entre pairs dans un cadre convivial sur des sujets d'actualités de votre organisation professionnelle : colloques, Forum RH, Congrès, Tournée des régions.

## L'ÉQUIPE

Le personnel est réparti en pôle de compétences.

### **Direction**

Délégué Général : David CLUZEAU

Directrice du Pôle Animation des réseaux : Céline PASTOT

Directrice du Pôle Animation des Relations Sociales : Violaine TROSSEILLE

### **Dialogue social**

Juristes :

Camille FRASSI

Farida LAMALLEM

Conseiller Emploi Formation : Sébastien BUISINE

Chargée de mission développement des compétences : Lucie SANCHEZ

**CPNEF Eclat**

Horya FADELANE

**Service Juridique**

Responsable : Marc TAMISIER

Juristes :

Aymeric EBLIN

Djoheria BAROINI

Hélène GUIZIEN

Maud MOLLOY

Pauline SUKNO

Hélène SUEL-KAJJI

**Service Publications et Formations (Ressources)**

Responsable : Lydia CARIO

Juriste : Caroline PATRIOT

**Service Communication / Relations publiques**

Chargée de mission :

## **Service Relations aux adhérents et administratif**

Responsable : Virginie MAMOSA

Collaboratrices :

Cindy ORLANDI

Anissa OUMEZIANE

Amélie PAGES

Chargée du développement commercial : Delphine LAURENT

## **Territoires**

Conseiller en charge des territoires : Damien GOULHOT

## **Pôle Fonctions supports (finances/RH)**

Comptable : Stéphanie RAY

## NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

Depuis 2012, Hexopée a entamé sa régionalisation, une démarche politique de rapprochement de ses adhérents dans les territoires. Le premier délégué régional du CNEA devenu aujourd'hui Hexopée fut nommé en 2013 en Pays de la Loire.

Depuis, la présence d'Hexopée s'est largement développée :

Au 1er janvier 2018, 16 délégué·es régionales·aux ont été désigné·e·s par le CA, sur le format des anciennes régions françaises. Ils couvrent 10 des 13 régions de France métropolitaines.

Au sein d'Hexopée, le Pôle Territoires existe depuis 2015 : il est chargé de développer, d'animer, et de structurer le réseau et l'activité des délégué·es régionales·aux.

## LES MISSIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Les délégués régionaux sont les premiers interlocuteurs politiques de nos adhérents et partenaires en régions. Ils sont notamment chargés de :

- Représenter officiellement Hexopée auprès des acteurs institutionnels locaux ;
- Animer le réseau des adhérents et des partenaires sur les territoires.

Le mandat de délégué régional est un mandat bénévole. Les délégués régionaux se réunissent quatre fois par an lors des Comités des Régions présidés par le Vice-Président en charge des régions.

## LA DÉLÉGATION RÉGIONALE : UN APPUI AU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Elle est composée :

- Des mandataires d'Hexopée dans chaque région ;
- Des référent·es régionaux·ales ;
- De tout adhérent volontaire, désirant s'investir en région.

Elle a pour mission de :

- D'appuyer le.a délégué.e régional.e dans ses missions ;
- Représenter Hexopée dans les instances ;
- Participer à l'animation locale du réseau d'employeurs.

## JE SOUHAITE ENTRER EN CONTACT AVEC LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

Si vous souhaitez entrer en contact avec les équipes bénévoles qui composent la délégation de votre région, vous pouvez le faire en cliquant sur le lien ci-dessous.

Cette adresse électronique est réservée aux questions de politiques locales, d'emplois sur votre territoire... mais en aucun cas pour poser une question juridique.

Dans votre message, indiquez en plus du sujet à traiter : votre région, votre structure, votre activité, vos noms et prénoms et votre numéro de téléphone.

✓ [Je souhaite entrer en contact avec la délégation de ma région](#)

🔗 **Je veux poser une question à un.e juriste.** [Je me connecte à mon espace adhérent](#)

📌 **Je ne suis pas encore adhérent ?** [J'adhère !](#)